Direction des Jurys de l'enseignement secondaire ordinaire
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles
: www.enseignement.be/jurys

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

CONSIGNES D'EXAMEN

Cycle	2022-2023/2
Titre	Paramédical Brevet
Matière	Français

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Informations générales

••• Identification de la matière

Résumé d'un exposé oral et commentaire

••• Programme(s)

/

••• Titre visé et type d'enseignement

L'attestation de réussite de l'épreuve préparatoire donnant accès aux études d'infirmier(ère) hospitalier(ère) et d'infirmier(ère) hospitalier(ère) — orientation santé mentale et psychiatrie (Paramédical brevet)

Organisation de l'examen

••• Modalités de passation

Type d'examen : *écrit.*

Durée : 3 heures.

Le résumé sera repris après 1h30 d'examen. Si le résumé est terminé avant ce délai, le candidat aura la possibilité de commencer à travailler son commentaire.

••• Matériel

Matériel autorisé et/ou requis : dictionnaire de poche, Bescherelle et le matériel scolaire de base (bic effaçable noir ou bleu, stylos, cartouches, effaceur, stylos bille, latte, etc.).

Matériel refusé : tout matériel électronique ou informatique tels que smartphone, tablette, ordinateur, montre connectée, feuilles de brouillon.



Les candidats veilleront à posséder le matériel requis lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera accordé. L'échange de matériel durant l'épreuve, étant considéré comme une interaction avec autrui, sera sanctionné. De même, en cas d'oubli, aucun matériel ne pourra être apporté en cours d'épreuve aux candidats par une tierce personne.

Consignes d'examen

Il sera demandé aux candidat·e·s de rédiger un résumé ainsi qu'un commentaire personnel sur base d'une conférence présentée par un conférencier ou une conférencière. Les candidat·e·s auront droit à deux lectures, durant lesquelles ils/elles peuvent prendre des notes.

La première partie concerne la rédaction d'un résumé de +/- 200 mots (+- 10%). Une reformulation personnelle du texte de manière condensée est attendue.

Ce résumé devra comprendre :

- un titre (différent de celui de la conférence) ;
- une introduction reformulant le thème général de la conférence ;
- un développement avec plusieurs paragraphes sur les différents éléments abordés par l'auteur ;
- une conclusion.

La seconde partie concerne la rédaction d'un commentaire en choisissant l'une des trois pistes de réflexion proposées. Il faudra développer cette dernière en 300 mots minimum tout en se servant des éléments du texte afin de formuler un avis personnel composé de deux arguments.

Pondération

Le résumé représente 40% et le commentaire 60% de la note finale sur 20.

Grilles d'évaluation

Partie 1 – Résumé d'un exposé oral (40%)	
FOND	
Respect des consignes : - Pas de « je » ; - Taux de réduction ; - Pas d'idée personnelle ; - Pas de « copié/collé ».	/5
Sélection des informations essentielles.	/20
Fidélité au texte proposé (pas de contre-sens, cohérence).	/15
Total	/40
FORME	
Clarté de l'expression : - Vocabulaire adéquat ; - Formulation ; - Structure et paragraphes.	/15
- Respect de l'orthographe et de la grammaire ; - Respect de la construction des phrases et de la ponctuation.	/25
Pénalité éventuelle : non–respect de la limite de longueur imposée : -1	
Total	/40
TOTAL RÉSUMÉ	**/80**

Partie 2 – Commentaire (60%)	
FOND	
Respect des consignes : - Présence du nombre demandé d'arguments personnels ; - Énonciation à la première personne ; - Expression de son opinion personnelle.	/10
Développement d'une argumentation pertinente et cohérente.	/40
Conclusion pertinente.	/10
Total	/60
FORME	
Clarté de l'expression : - Vocabulaire adéquat ; - Formulation ; - Structure et paragraphes.	/30
- Respect de l'orthographe et de la grammaire ; - Respect de la construction des phrases et de la ponctuation.	/30
Pénalité éventuelle : non–respect de la limite de longueur imposée : -1	
Total	/60
TOTAL COMMENTAIRE	**/120**

NB : Une pénalité (-1 pt) pourra aussi être appliquée en cas de copie peu soignée ou difficilement lisible. Les copies illisibles ne seront pas corrigées.